

PROJET D'ORDRE DU JOUR		
POINTS	Temps approximatif	Pouvoir du conseil d'établissement
1. Accueil et vérification du quorum	2 minutes	
2. Adoption de l'ordre du jour du 4 novembre 2025	2 minutes	Adoption
3. Questions du public		
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 30 septembre 2025	5 minutes	Adoption
5. Suivis au procès-verbal	10 minutes	Information
6. Règles de régie interne du conseil d'établissement	10 minutes	Approbation
7. Normes et modalités	5 minutes	Approbation
8. Parole à l'équipe de direction	5 minutes	Information
9. Parole aux membres du personnel	5 minutes	Information
10. Parole à l'équipe du service de garde	5 minutes	Information
11. Service de garde : 11.1 Journées pédagogiques de janvier à juin 2026 11.2 Achat de chaussures « crocs »	15 minutes	Approbation Information
12. Frais chargés aux parents et campagnes de financement	10 minutes	Approbation
13. Plan d'action pour un climat positif	10 minutes	Approbation
14. Sécurité routière aux abords des écoles	5 minutes	
15. Temps d'écran	5 minutes	
16. Encadrement des réseaux sociaux	5 minutes	

**Conseil d'établissement
4 novembre 2025 à 18h30
Au pavillon du Méandre**

17 Autres sujets		
18 Levée de la séance	1 minute	Approbation

Madame Tanya Paquet, présidente du CÉ

Madame Marie-Claude Breton, directrice